

**COMPTE RENDU**

VILLE  
DE  
**PENMARC'H**  
FINISTÈRE

**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****EN DATE DU 13 MARS 2015**

**ETAIENT PRESENTS** : Tous les Membres en exercice, à l'exception de Madame Frédérique VOLANT (procuration à Madame Michèle LE PAPE) et de Monsieur Louis LE FLOCH (procuration à Madame Dominique PLOUHINEC).

**SECRETAIRE** : Madame Mélanie DUCROT.

\*\*\*\*\*

**INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL A LA SUITE D'UNE DEMISSION**

Monsieur Raynald TANTER, Maire, fait part de la démission de Madame Amandine GUYOMAR de son mandat de Conseillère municipale et la remercie pour le travail accompli pendant l'année écoulée.

Il demande à Madame Martine GIAFFERI, candidate venant immédiatement après le dernier élu sur la liste « Un engagement différent à Penmarc'h » de bien vouloir rejoindre l'Assemblée et lui souhaite la bienvenue.

Madame Martine GIAFFERI remercie le Conseil municipal et fait part de son désir de s'investir dans sa nouvelle fonction.

\*\*\*

En introduction de séance, Monsieur Raynald TANTER rappelle le décès d'André AUTRET, père d'Eric AUTRET, rédacteur au service comptabilité, et qui avait lui-même travaillé plusieurs décennies à la Mairie, ainsi que de Pierre Jean DREZEN, père de Roger DREZEN, ancien employé communal, et de Daniel BOUGUEON, frère de Robert BOUGUEON, Conseiller municipal.

Il demande à l'Assemblée d'avoir une pensée pour eux et leur famille.

Monsieur Raynald TANTER passe ensuite en revue divers événements qui se sont produits depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :

. Rencontre de la Municipalité avec le Secrétaire Général de la Préfecture, le 04 mars dernier, pour évoquer divers dossiers. Une visite sur Penmarc'h était prévue mais n'a pu

s'effectuer en raison du devoir de réserve de ce fonctionnaire en période électorale. Parmi les points abordés, le Plan de Prévention des Risques par submersion marine, l'extension de la Mairie, une demande de dotation de l'Etat pour les travaux de rénovation des bâtiments du stade...

. Monsieur Raynald TANTER demande aux électeurs de se déplacer massivement pour les élections départementales des 22 et 29 mars prochains. Monsieur Bruno CARIOU surenchérit sur ce point.

. Pour ce qui concerne la « marée du siècle », fin mars, une rencontre avec les services de la gendarmerie a été organisée pour préparer d'éventuelles mesures de protection des personnes et des biens.

. Monsieur Raynald TANTER s'inquiète des pertes d'emplois dans l'entreprise « Saint Gué Froid » que la direction ne lui avait pas annoncées aussi rapides. Monsieur Bruno CARIOU demande le nombre de salariés concernés. Ils seraient au nombre de sept. La Mairie suit de près le dossier et s'investira dans l'accompagnement d'éventuels repreneurs.

. Monsieur Raynald TANTER remercie Madame Annick LE LOCH pour la subvention de 2 500 € allouée au titre de la réserve parlementaire pour l'aménagement de salle de TAPS.

. Les travaux d'assainissement se poursuivent venelles des Enclos Fleuris et Ty Meil, rue de Kerdavid... La première tranche a porté sur une longueur de réseaux de 1 471 m.

. Pour ce qui concerne la voirie, Monsieur Raynald TANTER cite le rond-point provisoire sur le port de Kérity dont il est prévu un aménagement permanent. Le revêtement va être refait autour du Phare, sur ce qui était auparavant en stabilisé et ne donne pas satisfaction à cause de la poussière les jours de vent.

. Dans le secteur de Pors Carn, le projet de sécurisation de la route est en cours.

. Les fenêtres de la Mairie vont être prochainement changées. Par ailleurs, un classement des archives communales par le Centre Départemental de Gestion 29 va être entrepris

Monsieur Raynald TANTER informe ensuite le Conseil Municipal de l'obtention d'une subvention de 10 % du Conseil Général pour le projet de restructuration et d'extension de l'EHPAD de Menez Kergoff estimé à 4 200 000 €.

Monsieur Raynald TANTER termine ce tour d'horizon en portant à la connaissance de Monsieur Jean Marc BREN que l'école privée Saint Joseph peut effectivement se joindre au groupement de commande d'achat d'énergie géré par le S.D.E.F. en ce qui concerne les tarifs jaunes et verts et qu'il appartient à l'établissement de se rapprocher de ce dernier à ce sujet.

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2015**

Aucune remarque n'est formulée sur le compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 30 janvier 2015.

## I - FINANCES, ADMINISTRATION, TRAVAUX, COMMUNICATION

### A – ADMINISTRATION

#### **1) Commission « Finances, administration, travaux et communication » ;**

##### **Modification des Membres**

Monsieur le Maire propose de nommer à cette commission Madame Martine GIAFFERI en remplacement de Madame Amandine GUYOMAR.

Accord unanime du conseil municipal à ce sujet.

#### **2) Commission « Urbanisme, cadre de vie, environnement » ; Modification des Membres**

A l'unanimité, l'Assemblée suit les propositions de Monsieur le Maire concernant le remplacement de Madame Amandine GUYOMAR par Madame Martine GIAFFERI à la commission « Urbanisme, cadre de vie, environnement ».

#### **3) Création d'une commission communale pour l'accessibilité ; Composition**

Après présentation par Monsieur Raynald TANTER, le Conseil municipal donne un accord unanime sur la composition de la commission communale pour l'accessibilité.

Les membres seront désignés par arrêté du Maire et comprendra 3 membres représentant la majorité du Conseil municipal et 1 membre représentant la minorité.

#### **4) Règlement intérieur ; Droit d'expression dans le journal communal**

Monsieur Eric RAPHALEN, Adjoint au Maire, présente la proposition de modification du règlement intérieur du Conseil municipal permettant la garantie de la libre expression de la minorité dans le bulletin municipal.

Accord unanime de l'Assemblée sur cette proposition de modification du règlement intérieur du Conseil Municipal.

### B – FINANCES

#### **1) Les comptes administratifs 2014 (Budgets principal et annexes)**

Monsieur Jean Louis BUANNIC, Adjoint au maire, présente à l'Assemblée les comptes administratifs et comptes de gestion pour l'exercice 2014, budget principal et budgets annexes.

Monsieur Bruno CARIOU rappelle, en ce qui concerne le lotissement de Kerganten, que le précédent Conseil municipal, à l'unanimité, avait décidé de vendre le m<sup>2</sup> de terrain viabilisé au prix de 50 €, alors que le prix de revient était de 80 €. Ce choix avait été fait dans le but d'installer les familles sur la Commune.

Monsieur le Maire s'étant retiré, les comptes administratifs sont approuvés de la manière suivante par le Conseil municipal :

- **Budget principal** : Vingt-trois voix pour, cinq abstentions (Mesdames Christine MORIN, Fabienne LE GARS et Valérie LE FAOU VILLARBU ainsi que Messieurs Robert BOUGUEON et Bruno CARIOU qui précise que les abstentions suivent logiquement les abstentions lors du vote du budget primitif 2014).

- **Budgets annexes de l'assainissement, du camping municipal, des ports de plaisance de Penmarc'h, du lotissement de Kerganten et du cinéma Eckmühl** : Comptes administratifs et comptes de gestion approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal.

## 2) Affectation des résultats de la section de fonctionnement 2014

### *a – Budget principal :*

Proposition d'affectation approuvée par vingt-quatre voix pour et cinq abstentions (Mesdames Christine MORIN, Fabienne LE GARS et Valérie LE FAOU VILLARBU ainsi que Messieurs Robert BOUGUEON et Bruno CARIOU).

### *b – Budgets annexes du service assainissement, du camping municipal, des ports de plaisance de Penmarc'h, du lotissement communal de Kerganten et de la salle de cinéma Eckmühl :*

Affectations des résultats approuvées à l'unanimité.

## 3) Vote des budgets primitifs 2015

### *a – Budget primitif 2015 – budget principal :*

Avant de donner la parole à Monsieur Jean Louis BUANNIC, Monsieur Raynald TANTER souligne que le budget est en cohérence avec le débat d'Orientations Budgétaires. Les efforts engagés devront se poursuivre au niveau du fonctionnement des services ; on commence à voir les effets de certaines économies engagées.

*Le budget primitif 2015 – budget principal* – est approuvé par vingt-quatre voix pour et cinq abstentions (Mesdames Christine MORIN, Fabienne LE GARS et Valérie LE FAOU VILLARBU ainsi que Messieurs Robert BOUGUEON et Bruno CARIOU).

### *b – Fixation du taux des trois taxes locales directes pour l'année 2015 :*

Monsieur Jean Louis BUANNIC propose de conserver les taux fixés en 2014 pour les trois taxes locales directes, à savoir :

- Taxe d'habitation : 15.86 %
- Foncier bâti : 23.86 %
- Foncier non bâti : 55.69 %

Accord du Conseil municipal par vingt-sept voix pour et deux abstentions (Messieurs Robert BOUGUEON et Bruno CARIOU).

## 4) Projet de budget primitif annexe du service assainissement pour l'exercice 2015

Monsieur Jean Louis BUANNIC présente le projet de budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2015.

Monsieur Raynald TANTER informe du vote de subventions par le Conseil Général, notamment pour l'étude diagnostic du réseau d'assainissement des eaux usées.

Le budget primitif annexe du service assainissement pour l'exercice 2015 est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil municipal.

## 5) Projet de budget primitif annexe du camping municipal pour l'exercice 2015

Monsieur Jean Louis BUANNIC se félicite des travaux engagés par les services techniques qui ont permis à ce terrain de camping de retrouver ses deux étoiles.

Le projet de budget primitif annexe du camping municipal pour l'exercice 2015 est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil municipal.

## **6) Projet de budget primitif annexe des ports de plaisance de Penmarc'h pour l'exercice 2015**

Monsieur Bruno CARIOU insiste à nouveau sur la nécessité de réaliser des travaux importants sur les ouvrages de défense contre la mer, notamment à Kécity, et souhaite une inscription budgétaire à hauteur des investissements à réaliser.

Monsieur Raynald TANTER a effectivement constaté ces désordres sur place ; Des travaux de renforcement des joints se font en régie.

Monsieur Bruno CARIOU évoque des pierres qui se déchaussent, ce que confirme Monsieur Raynald TANTER. Il y a également des problèmes sur la grande digue et il est prévu la pose d'une barrière pour interdire l'accès des véhicules, à l'exception des véhicules de secours.

Monsieur Bruno CARIOU poursuit sur l'état des brise-lames où il est nécessaire d'avoir une expertise.

Monsieur Raynald TANTER conclut sur le fait que la Commune ne pourra pas mener seule ces travaux et que des aides, notamment des fonds européens, seront nécessaires.

Accord unanime du Conseil municipal sur le projet de budget primitif annexe des ports de plaisance de Penmarc'h pour l'exercice 2015.

## **7) Projet de budget primitif annexe du lotissement communal de Kerganten pour l'exercice 2015**

Après présentation par Monsieur Jean Louis BUANNIC, ce budget est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil municipal.

### **8.1) Projet de budget primitif de la salle de cinéma « Eckmühl » pour l'exercice 2015**

Après présentation par Monsieur Jean Louis BUANNIC, accord unanime de l'Assemblée sur le projet de budget primitif annexe de la salle de cinéma « Eckmühl » pour l'exercice 2015.

### **8.2) Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe de la salle de cinéma « Eckmühl »**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de verser une subvention de 26 120.10 € au budget annexe de la salle de cinéma « Eckmühl ».

### **8.3) Affectation du mobilier de la salle de cinéma « Ecmühl » au budget annexe**

Accord unanime de l'Assemblée pour la cession de ces biens au profit du budget annexe de la salle de cinéma « Eckmühl » pour une valeur d'origine de 166 647.28 €.

### **9.1) Office du Tourisme de Penmarc'h ; projet de budget primitif pour l'exercice 2015**

Madame Karine COSQUERIC, Adjointe au Maire, présente au Conseil municipal le projet de budget primitif de l'Office de Tourisme de Penmarc'h pour l'exercice 2015.

En section de fonctionnement, les frais de personnel représentent 72 % des dépenses, et la taxe de séjour 60 % des recettes.

A propos de la taxe de séjour, Monsieur Bruno CARIOU rappelle que les camping-cars pourraient être bientôt concernés, d'où recettes supplémentaires.

Madame Karine COSQUERIC dit que, à contrario, l'exonération applicable aux personnes de moins de treize ans va s'étendre aux personnes de moins de dix-huit ans.

Monsieur Bruno CARIOU souligne que c'est une raison supplémentaire d'appliquer la taxe de séjour aux camping-cars quand le texte sera pris à ce sujet.

Monsieur Raynald TANTER lui dit que la question sera alors soumise au Conseil municipal.

Accord unanime du Conseil municipal sur le projet de budget primitif de l'Office de Tourisme de Penmarc'h pour l'exercice 2015.

## **9.2) Versement d'une subvention d'exploitation à l'Office de Tourisme**

Madame Karine COSQUERIC informe l'Assemblée que le poste d'Elodie BRENN est pris en charge directement par l'Office de Tourisme alors qu'il dépendait auparavant de la Commune. Cela justifie l'augmentation de la subvention d'exploitation de 36 700 € à 43 000 €.

Accord unanime du Conseil municipal à ce sujet.

## **10) Renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie concernant le budget annexe de l'assainissement**

Après présentation par Monsieur Jean Louis BUANNIC, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne concernant le renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie de 300 000 € au bénéfice du budget annexe de l'assainissement.

## **11) Convention entre la Commune de Penmarc'h et la SAUR pour la facturation et le recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif**

Monsieur Jean Louis BUANNIC expose à l'Assemblée que le contrat en cours arrive à son terme.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat, la rémunération de la société étant fixée à 3.02 € H.T. par facture émise.

## **C – TRAVAUX**

### **1) Convention avec le SDEF pour l'enfouissement des réseaux**

Monsieur Jean Louis BUANNIC expose au Conseil municipal que des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont programmés rues Victor Hugo, Ernest Renan, Kerandraon et Colonel Fabien.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir à ce sujet avec le SDEF, la participation de la Commune étant fixée à 117 448.73 € sur un total de travaux de 349 733.87 €.

## **2) Convention pour le passage d'une conduite d'eaux usées dans un terrain privé**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve cette convention autorisant le passage d'une canalisation d'eaux usées sur un terrain privé afin de permettre de raccorder l'impasse de Kerfézec à la rue de Kervily.

## **3) Convention de raccordement des eaux résiduaires des établissements HALIOS au réseau d'assainissement collectif**

A l'unanimité, l'Assemblée décide de reconduire pour une période de cinq ans la convention de raccordement des eaux résiduaires des établissements HALIOS au réseau d'assainissement collectif.

## **D – RESSOURCES HUMAINES**

### **1) Modification du tableau des emplois**

Monsieur Jean Louis BUANNIC présente la proposition de suppressions et créations d'emplois motivée par des avancements de grade validés par la Commission Administrative Paritaire et la réussite à un concours d'un agent contractuel.

Accord unanime du Conseil municipal sur ces suppressions et créations d'emplois.

### **2) Création de deux Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi**

Monsieur Jean Louis BUANNIC explique l'intérêt de la création de deux Contrats d'Accompagnement à l'Emploi destinés aux services ménagers et aux services techniques.

Accord unanime du Conseil municipal sur ces deux Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi.

### **3) Personnel territorial ; Régime des astreintes**

Monsieur Jean Louis BUANNIC informe l'Assemblée que la trésorerie demande à la Commune une délibération sur le régime des astreintes.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve les tableaux présentés.

### **4) Prestations d'action sociale en faveur des agents communaux**

Accord unanime du Conseil municipal pour que les agents territoriaux bénéficient des prestations d'action sociale définies par les circulaires interministérielles.

## **II – SOLIDARITE, JEUNESSE, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE ET SPORTS**

### **A – CULTURE**

#### **1) Fixation des tarifs des trois spectacles produits à la salle Cap Caval**

Madame Marie Claire DUPONT, Adjointe au Maire, présente au Conseil municipal les trois spectacles prévus à la salle Cap Caval au cours du dernier trimestre 2015.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les tarifs proposés pour les spectacles.

## **2) Fixation des tarifs du cinéma « Eckmühl » à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015**

Madame Marie Claire DUPONT expose à l'Assemblée l'intérêt de supprimer la distinction entre été et hiver en ce qui concerne la salle de cinéma « Eckmühl ».

Accord unanime du Conseil municipal sur les tarifs proposés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

## **3) Subventions aux associations ; année 2015**

Madame Marie Claire DUPONT soumet au Conseil municipal les propositions de la commission « Solidarité, jeunesse, affaires sociales, culture et sports » en ce qui concerne l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2015.

Elle précise que le versement de la subvention prévue pour l'association « Eckmühl couture » s'effectuera en accord avec les Membres du Conseil municipal lorsque l'on aura vérifié l'application conforme de ses statuts.

Monsieur Frédéric POURCHASSE ne prend pas part au vote en ce qui concerne « Les Cormorans sportifs » et l'UPAL. Mesdames Marie Claire DUPONT et Martine GIAFFERI ne prennent pas part au vote en ce qui concerne l'UPAL. En effet, ces trois élus font partie des conseils d'administration des associations citées plus haut.

Compte tenu des remarques ci-dessus, accord unanime de l'Assemblée sur les propositions présentées.

## **4) Exposition « Ex voto marins » au Centre de Découverte Maritime ; Demande de subvention auprès du Conseil Général**

Madame Marie Claire DUPONT présente l'exposition « Ex voto marins » prévue du 04 juillet au 27 septembre 2015 au Centre de Découverte Maritime.

Madame Christine MORIN juge le coût de cette exposition élevé. Madame Marie Claire DUPONT souligne la qualité et la notoriété de l'artiste. Madame Martine GIAFFERI met en avant les retombées en termes d'image pour la Commune.

Accord du Conseil municipal pour solliciter une subvention de 8 000 € du Conseil Général pour aider la Commune à financer l'exposition.

## **B – ENFANCE JEUNESSE**

### **1) Tarifs des séjours d'été ; Accueil de loisirs de Penmarc'h**

Accord unanime de l'Assemblée sur les différents tarifs proposés.

### **2) Convention UNICEF / Penmarc'h Ville amie des enfants**

Madame Marie Claire DUPONT fait valoir l'intérêt de reconduire cette convention pour la période 2015/2020.

Monsieur Bruno CARIOU évoque une action concrète consistant en la création d'un conseil municipal des enfants. Madame Marie Claire DUPONT répond que cette action est en cours.

Accord unanime du Conseil municipal sur la reconduction de la convention en question.

## **C – SPORTS**

### **1) Demande de subvention à la Fédération Française de Foot pour la fourniture et la pose d'une main courante**

Monsieur Rémi MOALIC, Conseiller municipal délégué aux sports, présente le projet de remplacement de la main courante autour du terrain municipal des sports, dont le coût est estimé à 45 000 € H.T.

Accord unanime du Conseil municipal sur ce projet ainsi que pour solliciter une subvention de la Fédération Française de Football pour aider la commune à son financement.

### **2) Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Tennis ; rénovation des cours**

Monsieur Rémi MOALIC expose à l'Assemblée que la rénovation des quatre cours de tennis existant au terrain municipal des sports est estimée à 25 000 € H.T.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de solliciter une subvention d'un montant aussi élevé que possible de la part de la Fédération Française de Tennis pour aider la Commune à financer cet investissement.

## **III – URBANISME, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT**

### **1) Occupation du Domaine Public (terrains) ; redevances**

Madame Nathalie POULARD, Adjointe au Maire, présente les propositions d'occupation du Domaine Public (terrains) avec un tarif haute saison et un tarif basse saison.

Accord du Conseil municipal par vingt-huit voix pour et une abstention (Madame Claudine CABON).

### **2) Droit de préemption urbain**

Madame Nathalie POULARD expose la nécessité de délibérer à nouveau pour l'institution d'un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme, suite à l'approbation de sa modification partielle le 30 janvier dernier.

Par ailleurs, il serait intéressant de conclure une convention de veille juridique avec la SAFER pour ce qui concerne les zones N et A qui échappent à ce droit de préemption.

Accord unanime du Conseil municipal sur ces deux points.

### **3) Institution des aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine**

Madame Nathalie POULARD expose à l'Assemblée que les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine sont appelées à remplacer les zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager existants.

Monsieur Raynald TANTER précise que pour ce faire il faut créer une commission locale dont il propose qu'elle se compose, outre les représentants de la Préfecture de Région,

de la DREAL, de la DRAC, de deux personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel et de deux personnes qualifiées au titre d'intérêts économiques locaux, de huit représentants du Conseil municipal (six « majorité » et deux « minorité »). Ainsi, sur un total de quinze membres, les représentants de la Commune seront majoritaires.

Accord unanime du Conseil municipal sur l'institution des aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et sur la composition de la commission locale de l'A.V.A.P.

#### **4) Proposition de cession à titre gratuit d'une parcelle de terrain à la Commune**

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la proposition de cession à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AZ n° 29 appartenant à Madame CARIOU, tous les frais étant à la charge de la Commune.

## **IV – AFFAIRES ECONOMIQUES**

### **A) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISME**

#### **1) Tarifs du Centre nautique municipal ; été 2015**

Monsieur Maurice LE FLOCH, Adjoint au Maire, présente à l'Assemblée les propositions de tarification au centre nautique municipal pour l'année 2015.

Ces tarifs sont approuvés, à l'unanimité, par le Conseil municipal.

#### **2) Tarifs pour stages de voile avec nuitée**

Monsieur Maurice LE FLOCH soumet au Conseil municipal le projet d'occupation de deux groupes du collège Paul Langevin pour un stage de voile avec hébergement au centre de vacances de Saint-Guérolé.

Monsieur Frédéric POURCHASSE, Conseiller municipal délégué au nautisme, explique que cet accueil fait suite à la fermeture du centre nautique de Tréffiagat qui accueillait auparavant ces groupes. En tant que membre du conseil d'administration du collège Paul Langevin, il y a une opportunité pour notre centre nautique municipal.

Accord unanime de l'Assemblée sur les tarifs proposés.

#### **3) Tarifs de groupe au camping municipal de « Toul ar Ster »**

Madame Karine COSQUERIC, Adjointe au Maire, présente le projet d'organisation de séjours, au camping municipal de « Toul ar Ster », par l'association « Croq Vacances ».

Le tarif proposé, 6 € par jour et 0.22 € pour la taxe de séjour, désormais à partir de 18 ans, s'applique aux enfants et encadrants.

Accord unanime du Conseil municipal sur ce tarif, le Maire étant autorisé à signer la convention à intervenir à ce sujet avec l'association « Croq Vacances ».

#### **4) Taxe de séjour ; tarifs**

Madame Karine COSQUERIC propose de regrouper sur une seule délibération les tarifs de la taxe de séjour fixés par délibération du 23 juillet 2004 et par délibération du 04 novembre 2011.

Accord unanime du Conseil municipal à ce sujet, les exonérations étant celles prévues par la loi.

### **5) Classement de l'Office du Tourisme en catégorie II**

Madame Karine COSQUERIC expose à l'Assemblée que le dossier de classement de l'Office de Tourisme en catégorie II est en cours de finalisation.

Accord unanime du Conseil municipal pour compléter ce dossier par une délibération sollicitant ce classement.

### **6) Tarifs des ports de plaisance de Penmarc'h**

Monsieur Maurice LE FLOCH présente les propositions du Conseil portuaire réuni le 03 mars 2015.

Un tarif d'été est prévu pour l'utilisation de la cale raide pour laquelle il y aura une vigilance particulière.

Monsieur Arnaud VARIEL demande à ce que la Commune ne néglige pas le port de Saint-Pierre.

Accord unanime du Conseil municipal sur ces différents tarifs.

## **DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Monsieur Raynald TANTER présente les trois dons émanant d'associations à qui il sera adressé une lettre de remerciement :

- Don de 1 400.20 € de l'association pour la sauvegarde et la mise en valeur de la Tour Carrée pour la confection de deux grilles de porte et fenêtre en inox pour sécuriser l'accès en haut de la Tour Carrée.
- Don de 1 500 € de l'association Mouez Penmarc'h pour l'acquisition de bouées destinées au littoral du nord de Saint-Guérolé.
- Don de 2 100 € de l'association Ar Zen pour l'acquisition d'un défibrillateur.

Madame Marie Claire DUPONT dit que le défibrillateur devrait être implanté à proximité de la Coopérative Maritime, place Auguste Dupouy.

Monsieur Hervé VAILLANT souligne l'intérêt de proposer aux commerçants, ambulants, éventuellement associations, une initiation à l'utilisation du défibrillateur, une information sur l'appel au secours, les premiers gestes.....

Monsieur Raynald TANTER juge très bonne cette initiative qui sera proposée.

## **QUESTIONS POSEES PAR LE GROUPE DE LA MINORITE**

### **1) TAP : Qu'en est-il de la demande de l'école privée ?**

Monsieur Raynald TANTER dit qu'une consultation par la directrice auprès des familles est en cours.

Compte tenu des délais, une éventuelle mise en place ne pourrait pas se faire avant 2016.

### **2) TAP : Qu'en est-il de l'acquisition d'un minibus ?**

Monsieur Raynald TANTER dit qu'un projet d'acquisition était prévue par l'intermédiaire des « Cormorans sportifs », ce club achetant le véhicule avec une subvention

de 50 % de la Ligue de Football et une réduction de 30 % de la marque Wolkswagen. Une convention devrait ensuite être passée avec le club pour son utilisation.

Aujourd'hui, on se tourne vers l'EHPAD de Menez Kergoff avec qui on négocie. En effet, l'établissement possède un véhicule de ce type, très peu utilisé et équipé pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

### **3) Projet de lotissement de Kerandraon ; Qu'en est-il ?**

Monsieur Raynald TANTER informe qu'il a rencontré les riverains à ce sujet. L'association n'a pas exprimé de désaccord, les flux de circulation étant à voir.

Le permis de construire sera bientôt déposé par l'architecte.

### **4) Quel devenir pour la pharmacie du Bourg ?**

Monsieur Raynald TANTER informe que la mise aux normes de ce bâtiment pour l'accueil des TAPS se monterait de 200 000 à 250 000 €.

On réfléchit donc à une autre utilisation, d'autant plus qu'une solution a été trouvée pour l'accueil des TAPS à l'école Auguste Dupouy : Une location, une acquisition par la CCPBS pour un commerce relais, une remise à la vente ?

Monsieur Bruno CARIOU demande à ce que l'on ne laisse pas ce bâtiment mal vieillir.

### **4) Qu'en est-il du projet de rond-point à Kervilon ?**

Monsieur Raynald TANTER dit que ce projet n'apparaît pas prioritaire, suffisamment « accidentogène » pour le Conseil Général. Pour sa part, un giratoire à « Keryet » lui paraît plus urgent.

Monsieur Bruno CARIOU répond que ce carrefour est dangereux, que les automobilistes cherchent à l'éviter. Le feu clignotant existant ne fonctionne plus. Des pistes cyclables devraient être aménagées le long de la route départementale entre le Bourg et Saint-Guénolé.

### **5) Madame Fabienne LE GARS s'interroge sur le coût des TAPS**

Un bilan sera fait en fin d'année, le bilan prévisionnel étant de 30 000 €.

**LA SECRETAIRE,**



**LE MAIRE,**

